

2022

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

Cagire Garonne Salat



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# SOMMAIRE

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

En application de l'article L.5211-39 du code général des collectivités territoriales, tous les ans, le président de l'EPCI adresse au maire de chaque commune membre, avant le 30 septembre, un rapport retraçant l'activité de l'EPCI avec le compte administratif arrêté par l'organe délibérant.



Édito  
2



Retour  
en images  
4-7



1. **Présentation**  
de la communauté  
de communes .....8

- Le Territoire ..... 10
- Les Élus du Bureau ..... 11
- Les Conseillers  
Communautaires ..... 12
- Les Commissions  
et leur Président ..... 16
- Le fonctionnement  
institutionnel ..... 17
- Les compétences ..... 18



2. **L'organisation**  
de la communauté  
de communes.....20

- Organigramme simplifié... 22
- Ressources Humaines..... 24



3. **Les compétences  
et les actions**  
en 2022 .....26

- Économie .....28
- Tourisme ..... 30
- Projet de territoire ..... 32
- Développement durable.. 34
- Petites Villes de Demain...36
- France services .....38
- Agriculture & Forêt .....40
- Eau potable ..... 42
- Gemapi..... 44
- Numérique ..... 46

- Gens du voyage .....48
- SAAD .....50
- SSIAD ..... 54
- Santé..... 56
- Petite enfance ..... 58
- Enfance jeunesse ..... 60
- Transport À la Demande 64
- Culture & Patrimoine ..... 66
- Sports ..... 68
- Voirie..... 70
- Déchets..... 72
- Fêtes & manifestations.....76
- Entretien sentiers de  
randonnée et bâtiments 78



4. **Synthèse des  
comptes  
administratifs**  
2022 ..... 80



## Édito

Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activité 2022 de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.

Dans la poursuite des années précédentes, notre action s'inscrit fortement dans les communes, auprès de celles et ceux qui y vivent, qui font vivre et qui animent notre territoire.

Attractivité du territoire, qualité de vie des habitants, vitalité des initiatives restent nos moteurs.

Les premiers bâtiments économiques sont sortis de terre sur la zone d'activités de Géléa à Montsaunès, préfigurant d'autres implantations que la conjoncture actuelle freine, mais dont la dynamique est réelle et les contacts économiques permanents.

Avec la création d'un France Services à Mane en septembre 2022, nous avons voulu accompagner nos concitoyens dans leurs démarches administratives : le « tout numérique » est facile pour certains mais beaucoup plus compliqué ou source de stress pour d'autres. Ce service de proximité doit contribuer à faciliter la vie quotidienne dans notre bel environnement.

L'année 2022, ce fut aussi une année de réflexion, pour une mise en œuvre en 2023 d'un fonctionnement harmonisé de la collecte des déchets ménagers en bacs de regroupement, accompagné d'une extension des consignes de tri. Dans un contexte de hausse des charges et des taxes d'enfouissement, il était indispensable de trouver un fonctionnement unifié qui limite les coûts de collecte. Chacun doit maintenant se saisir des consignes de tri pour contribuer à la réduction des déchets par une consommation responsable.

Je tiens aussi à saluer l'engagement constant des élus et des agents de notre intercommunalité, sans lesquels notre action serait impossible.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

François Arcangeli  
Président







# Présentation de la communauté de communes



# LE TERRITOIRE CAGIRE GARONNE SALAT

Communauté de communes  
CAGIRE GARONNE SALAT

**SIÈGE**  
15 avenue du Comminges  
31260 MANE  
05.61.98.49.30  
secretariat@cagiregaronnesalat.fr  
Ouverture au public  
du lundi au vendredi  
9h-12h30 & 13h30-17h

**18 343 H**  
POPULATION  
(EN 2020)



**516 km<sup>2</sup>**  
de SUPERFICIE

**70**  
DÉLÉGUÉS  
COMMUNAUTAIRES

**55**  
COMMUNES

# LES ÉLUS LE BUREAU EN 2022



**PRÉSIDENT**  
**FRANÇOIS ARCANGELI**  
Président CC  
Président du PETR  
Premier adjoint d'Arbas



**VICE-PRÉSIDENT**  
**JEAN-CLAUDE DOUGNAC**  
Finances  
& Ressources Humaines



**VICE-PRÉSIDENT**  
**RAYMOND NOMDEDEU**  
Environnement, Plan  
Climat & Biodiversité



**VICE-PRÉSIDENTE**  
**MARYSE MOURLAN**  
Développement  
économique



**VICE-PRÉSIDENT**  
**JEAN-PIERRE DUPRAT**  
Santé & Services  
à la personne



**VICE-PRÉSIDENT**  
**PATRICK BARÉS**  
Services techniques,  
Voirie, OM & Bâtiments  
communautaires



**VICE-PRÉSIDENTE**  
**MARIE-CHRISTINE LLORENS**  
Tourisme, Culture,  
& Patrimoine



**VICE-PRÉSIDENT**  
**HENRI GOIZET**  
Services aux communes  
& Mutualisation



**VICE-PRÉSIDENT**  
**DANIEL WEISSBERG**  
Projet de territoire,  
Prospective,  
& Cohésion territoriale



**VICE-PRÉSIDENTE**  
**CORINNE ORTET**  
Petite enfance  
Enfance & Jeunesse



**VICE-PRÉSIDENT**  
**PHILIPPE GIMENEZ**  
Citoyenneté, Urbanisme,  
Agriculture & Forêts



**VICE-PRÉSIDENT**  
**GILLES FAVAREL**  
Rivière, Eau & GEMAPI



**VICE-PRÉSIDENTE**  
**CLAUDETTE ARJO**  
Cadre de vie, Habitat,  
Numérique & Mobilités



**VICE-PRÉSIDENT**  
**DOMINIQUE PONTICACCIA**  
Sport & Sentiers de  
randonnée



**CONSEILLER DÉLÉGUÉ  
À LA SANTÉ**  
**MICHEL MASQUÈRE**  
Maire de Mane



**CONSEILLER DÉLÉGUÉ  
AUX SENTIERS DE  
RANDONNÉE**  
**JEAN-PIERRE VIALATTE**  
Maire d'Arnaud-Guilhem

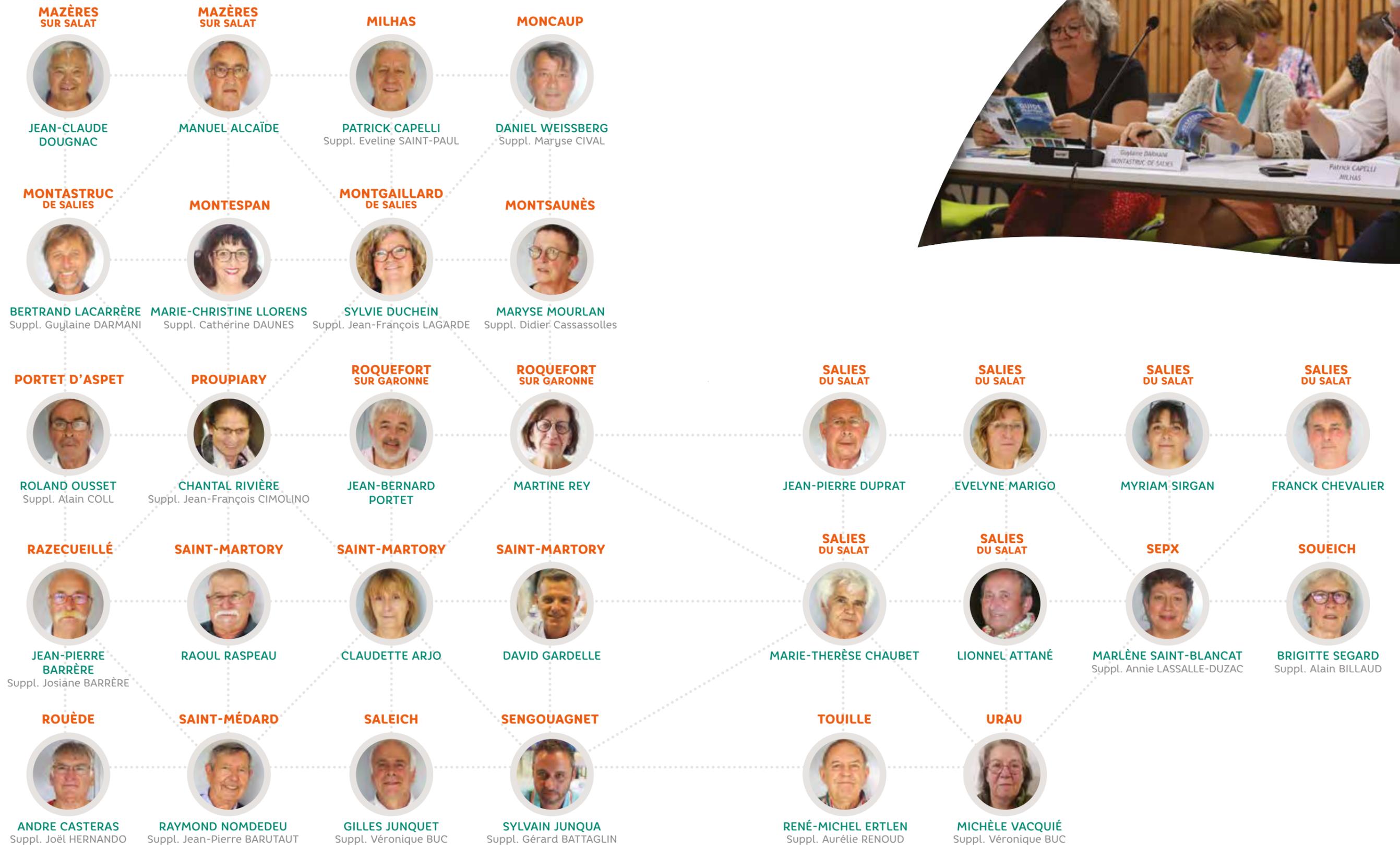
# LES ÉLUS

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



# LES ÉLUS EN 2022

## LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES



# LES COMMISSIONS & LEUR PRÉSIDENT

La communauté de communes compte 13 commissions et 3 groupes de travail qui débattent et font des propositions. Les commissions sont ouvertes aux conseillers municipaux des 55 communes du territoire et les groupes de travail ont la particularité d'être ouverts aux élus et aux acteurs du territoire.

## COMMISSIONS

 <b>SERVICES TECHNIQUES</b> Président Michel Claude ABADIE	 <b>AGRICULTURE FORÊT URBANISME</b> Président Raymond JOUBE	 <b>CULTURE ET PATRIMOINE</b> Président Philippe BUSSIÈRE	 <b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>	 <b>ENFANCE JEUNESSE</b> Présidente Murielle SAGET
 <b>ENVIRONNEMENT</b> Président Frédéric LAVAIL	 <b>FINANCES</b> Président Didier CASSASSOLES	 <b>RESSOURCES HUMAINES</b>	 <b>CADRE DE VIE</b> Présidente Emmanuelle RAUFAST	 <b>PROSPECTIVE</b> Présidente Brigitte SEGARD
 <b>EAU ET GEMAPI</b> Président Alain SOULÉ	 <b>SERVICES À LA PERSONNE</b>	 <b>SERVICES AUX COMMUNES &amp; MUTUALISATION</b> Président André ESPARBES	 <b>SPORTS</b> Président Manuel ALCAÏDE	

## 3 GROUPES DE TRAVAIL

 <b>TOURISME</b>	 <b>SANTÉ</b> Conseiller délégué Michel MASQUÈRE	 <b>SENTIERS DE RANDONNÉE</b> Conseiller délégué Jean-Pierre VIALATTE	 <b>1 CLECT</b> : COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES
			 <b>1 CIAPH</b> : COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

# LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL

Créée officiellement au 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Communauté de communes Cagire Garonne Salat regroupe 55 communes pour un peu plus de 18 000 habitants. En application de la loi NOTRe, cette intercommunalité est issue de la fusion des trois Communautés de communes du canton de Saint-Martory, de Salies-du-Salat et des Trois Vallées ainsi que du SIVOM de la région de Salies-du-Salat.

 <b>communes de plus de 1 000 habitants</b> Les électeurs désignent leurs conseillers communautaires.	 <b>Communes de moins de 1000 habitants</b> Le maire est désigné conseiller communautaire mais peut laisser sa place à son 1 <sup>er</sup> adjoint.
<b>Le Président</b> Élu parmi les conseillers communautaires, il est l'organe exécutif de la communauté.	 <b>Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du Conseil</b> , met en œuvre les décisions avec l'aide de ses services, décide des dépenses à engager. Il représente la communauté en justice.
<b>Le conseil communautaire</b> Il est composé des 70 conseillers communautaires qui élisent le Président et le Bureau.	 <b>Il prend les décisions</b> Il se réunit en moyenne une fois par mois en séance publique.
<b>Le Bureau</b> Il rassemble le Président de la communauté de communes et les Vice-présidents.	 <b>Il donne un avis et arbitre les propositions des commissions</b> Il prend des décisions déléguées par le conseil. Il se réunit deux à trois fois par mois.
<b>Les commissions et les groupes de travail</b> Les commissions sont composées de conseillers municipaux des 55 communes. Les groupes de travail peuvent intégrer des personnes non élus.	 <b>Ils débattent et font des propositions</b>
 <b>En 2022, 10 réunions de Conseil Communautaire ont permis de voter 201 délibérations et 5 motions.</b>	

# LES COMPÉTENCES CAGIRE GARONNE SALAT

Une intercommunalité est un Établissement Public de Coopération Intercommunale-EPCI-réunissant plusieurs communes pour exercer en commun plusieurs compétences.

## Compétences OBLIGATOIRES



AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



CRÉATION ET GESTION DE ZONES D'ACTIVITÉS



PROMOTION DU TOURISME  
Office de tourisme communautaire  
Cagire Garonne Salat



ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

Collecte des ordures ménagères  
Gestion des déchetteries  
Gestion des points tri



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES  
PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS



AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

## Compétences SUPPLÉMENTAIRES



ACTION CULTURELLE



DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE SPORTIVE



PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)



CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET GESTION DE MAISONS DE SANTÉ ET DE MAISONS MÉDICALES



COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES (fibre)



PROTECTION & MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT



CONSTRUCTION, ENTRETIEN & GESTION D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS & SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



POLITIQUE DU LOGEMENT & DU CADRE DE VIE



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

ENFANCE JEUNESSE - PETITE ENFANCE  
AIDE & ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE (SAAD)  
SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)



CRÉATION, AMÉNAGEMENT & ENTRETIEN DE LA VOIRIE



CRÉATION & GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC



EAU



## L'organisation de la communauté de communes

2

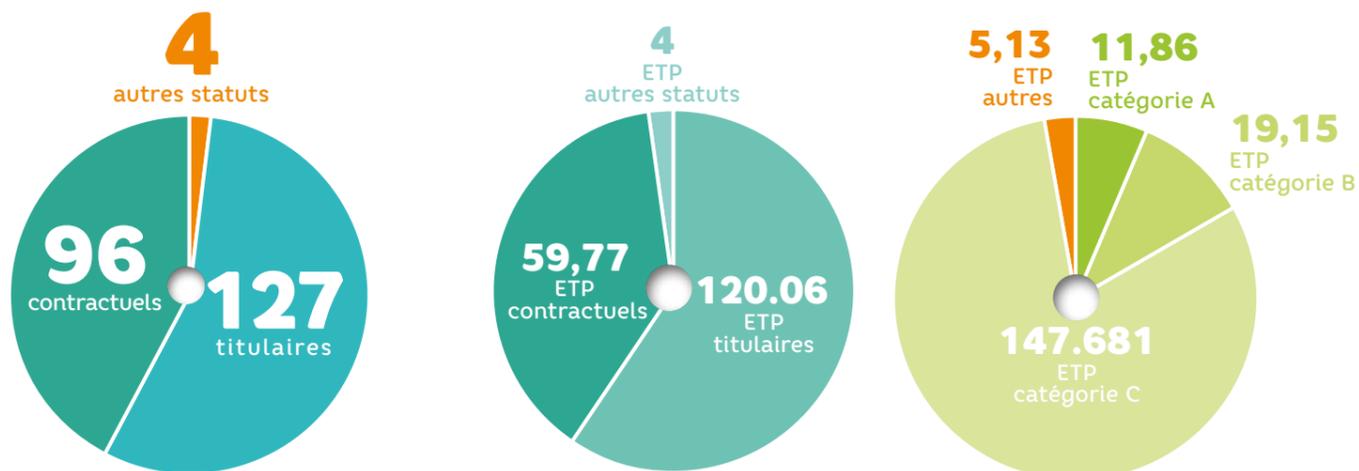
# Organigramme 2022

## CAGIRE GARONNE SALAT



# RESSOURCES HUMAINES

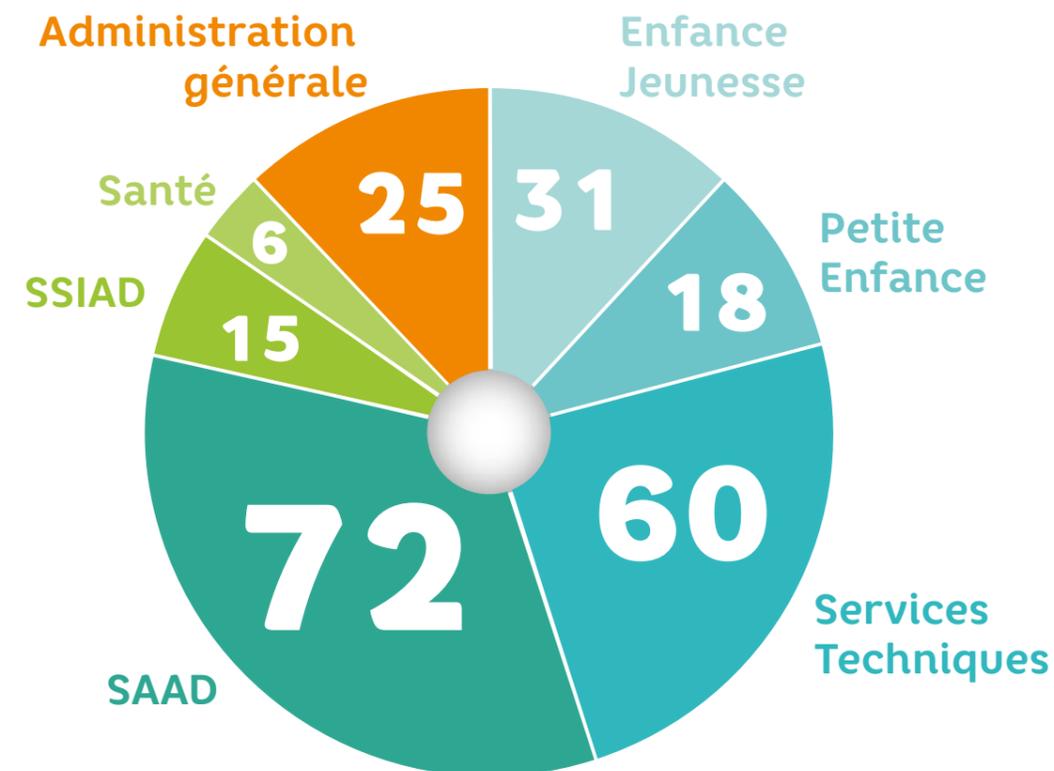
## Effectifs moyens



EFFECTIF MOYEN EN 2022 : 227 AGENTS

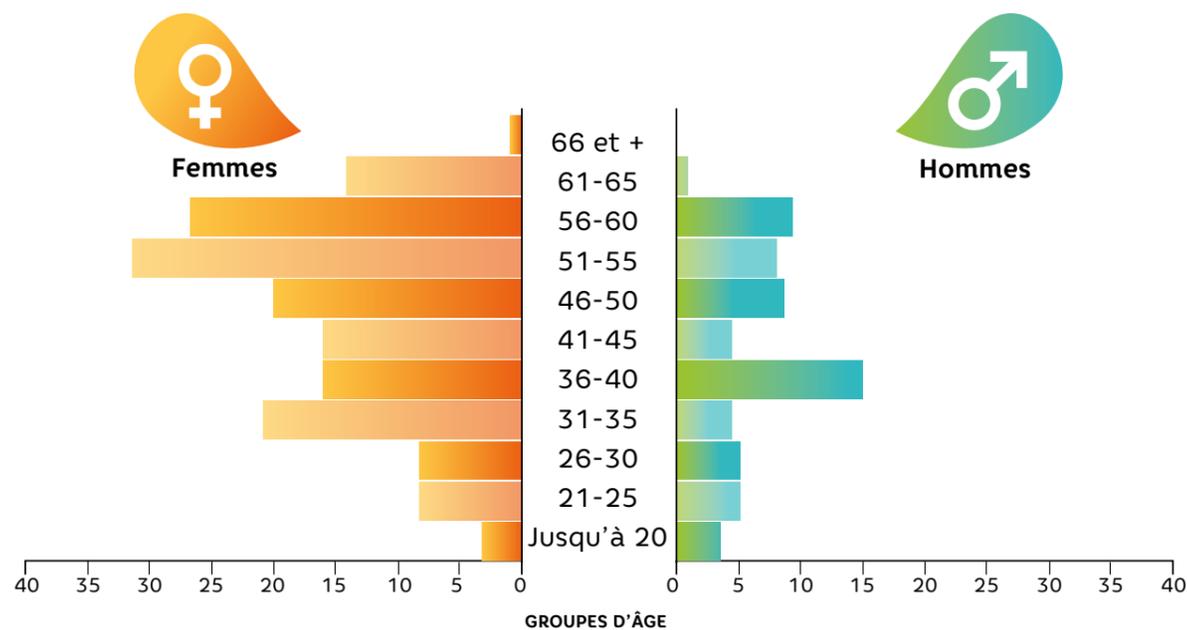
EFFECTIF MOYEN 2022 EN ETP : 183,83 ETP

## Effectifs par service



NOMBRE D'AGENTS TOTAL : 227

## Ventilation par sexe et tranches d'âge



NOMBRE D'AGENTS TOTAL : 166

## Les faits marquants de l'année 2022 en Ressources Humaines

Mise en place des instances représentatives du personnel, le Comité Social Territorial (CST) et la Formation Spécialisée en Santé sécurité et conditions de travail (FSSSCT).

L'arrivée d'un chargé de prévention dont la mission est axée principalement sur la réalisation d'un travail autour de la protection de la santé, sur la sécurité et les conditions de travail ainsi que sur la qualité de vie au travail.

Autre temps fort, la mise en œuvre du protocole du temps de travail avec accès au télétravail et du règlement de la formation.



# Les compétences et actions en 2022

3



# Économie

## CAGIRE GARONNE SALAT

En matière économique, les communautés de communes interviennent directement dans le cadre d'octroi des aides à l'immobilier d'entreprise (article L. 1511-3 du CGCT). Par ailleurs, depuis la loi NOTRe, le transfert obligatoire de compétence en matière économique confère à l'EPCI de nouveaux champs d'intervention ; notamment la gestion des zones d'activité économique pour la compétence aménagement.

### Développement économique au sein de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat

L'EPCI est compétente en matière d'aménagement, avec la gestion de 4 zones d'activité (ZAE CAP D'ARBON à Estadens, ZAE GELEA à Montsaunès-Saint-Martory, ZAE LES CLOTES à Saint-Martory et ZAE de Mazères-sur-Salat).

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a aussi choisi de mettre en place un règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise. Ce régime d'aide s'inscrit dans le cadre légal des aides publiques existantes et intervient en complémentarité des autres aides publiques.

### CHIFFRES CLÉS 2022

#### SUIVI DE LA COMMERCIALISATION DE LA ZAE GELEA

6

ENTREPRISES ONT REÇU UN AVIS FAVORABLE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2022 DANS LE CADRE DE DEMANDES D'INSTALLATION

4

PROMESSES DE VENTE SIGNÉES EN 2022

2

ACTES DE VENTE SIGNÉS EN 2022

#### SUIVI DE LA COMMERCIALISATION DE LA ZAE CAP D'ARBON

2

ENTREPRISES ONT REÇU UN AVIS FAVORABLE EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2022 DANS LE CADRE DE DEMANDES D'INSTALLATION

#### COMMERCIALISATION ZONE LES CLOTES



INSTALLATION DE L'EURL BOSC À LA ZONE LES CLOTES, COMMUNE DE SAINT-MARTORY, EN NOVEMBRE 2022.

### Dispositifs d'aides à l'activité économique



#### AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

3 dossiers déposés au titre de l'aide à l'immobilier en 2022.

**2 aides accordées :**



Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise, sous forme de réduction du prix de vente d'une parcelle intercommunale viabilisée sur la zone LES CLOTES, d'une surface de 5 461m<sup>2</sup>, à l'EURL BOSC.



Attribution d'une aide à l'immobilier d'entreprise, sous forme de réduction du prix de vente d'une parcelle intercommunale viabilisée sur la zone GELEA, d'une surface de 4 066m<sup>2</sup>, à la SCI MAESTE.



#### FINANCEMENT INITIATIVES COMMINGES

5 projets présentés et validés en comité d'agrément.

3 créations, 2 reprises dont 3 entreprises de commerce, 1 entreprise artisanale et 1 agricole.



#### AIDE À LA CRÉATION D'ENTREPRISE AVEC BGE COMMINGES

**65** Nombre de personnes accueillies

**62** Nombre de personnes accompagnées (tout dispositif)

**10** Nombre de création d'entreprise suite à un accompagnement



#### Dispositif « OCCTAV »

Partenariat avec la CCI sur le dispositif OCCTAV : aide à la transmission/reprise.



#### JOB EN COMMINGES

Mise en place du partenariat avec l'association JOB EN COMMINGES dont la mission est d'attirer et rendre le territoire attractif et ainsi développer les emplois de demain.

# Tourisme

## CAGIRE GARONNE SALAT

La communauté de communes a confié par convention pluriannuelle 2021-2024 de larges missions à l'office de tourisme communautaire : l'accueil et l'information touristique, la promotion du territoire, la coordination et l'animation des prestataires, le suivi des projets de développement touristique.



La communauté de Communes Cagire Garonne Salat, dans le cadre de sa politique de développement touristique, a fortement axé ses actions sur un plan global autour du vélo, dans toutes ses déclinaisons et pratiques :

aménagement et entretien de sentiers d'intérêt communautaire pour une pratique cycliste, commercialisation de produits touristiques par l'Office de Tourisme, avec une marque Val Camins, développement de services pour les vélos, accompagnement des porteurs de projets en lien avec la thématique.

Dans ce cadre, la communauté de communes a investi en 2022 avec la création d'une piste de pumptrack à Arbas, avec 4 niveaux de pratique, du jeune débutant à l'expérimenté, en choisissant un site en proximité d'autres pratiques sportives (parapente, randonnée, VTT). Cet investissement a été accompagné financièrement par l'Etat, la Région et le Département.

### CHIFFRES CLÉS



**SUBVENTION DE 277 000 €**

Pour remplir ses missions, la communauté de communes a versé une subvention de 277 000 € à l'office de tourisme



**4 BUREAUX**

L'office de tourisme = 4 bureaux d'informations touristiques (BIT) et un « bureau hors les murs »



Fréquentation 2022 des BIT  
**10 424 personnes,**  
en hausse de 50%  
par rapport à 2021



**83 331 visiteurs**  
sur le site internet  
**opyrenees.fr**  
en hausse de 44%  
par rapport à 2021



**Près de 117 096 nuitées**  
avec une durée moyenne de  
séjour de 8 jours



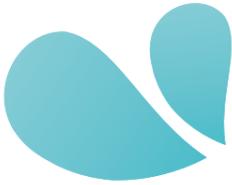
**TAXE DE SÉJOUR 2022**  
**17 127 €**



Service de navette Pleine Nature  
entre Arbas et la Fontaine de l'Ours en 2022  
**1150 voyageurs pour 2 mois**  
(soit 44/jour en moyenne)



**Plus de 60 accompagnements**  
de porteurs de projets en création /  
développement / conseils



# Projet DE TERRITOIRE



Le projet de territoire Cagire Garonne Salat est progressivement alimenté par des réflexions sectorielles et thématiques qui permettent, chacune, un large travail de concertation et de co-construction des objectifs partagés, des orientations et des actions à mener.

Après le travail des années précédentes avec l'élaboration d'un schéma de développement touristique, l'élaboration d'un Plan Climat (PCAET) et un diagnostic individualisé de chacune des 55 communes, le 1er semestre 2022 a permis de mener en 6 séances de mars à juillet un travail de partage des enjeux communaux pour en dégager des enjeux communs, voire consensuels, autour de cinq grands thèmes.

## *Les cinq grands thèmes :*

- Un territoire économiquement et environnementalement sobre
- Un territoire d'aménités
- Un territoire qui soutient et revendique le vivre ensemble
- Un territoire qui préserve son agriculture et son environnement
- Un territoire qui défend spécificité et mutualisation

## *Parallèlement et en complément, le travail sectoriel s'est poursuivi au second semestre 2022, essentiellement autour de :*

- Un projet social de territoire, socle de la future convention territoriale globale construite avec la CAF, la MSA et le Département.
- Un schéma de développement économique, en partageant la démarche avec les deux autres communautés de communes du Comminges.



## ACTIONS



→ Diagnostic de chacune des 55 communes qui composent la Communauté de communes Cagire Garonne Salat.

Chacun des maires, assisté ou non d'autres élus communaux, a été rencontré afin d'exposer son point de vue sur la situation du territoire et ses attentes à l'égard de l'intercommunalité.

# Développement DURABLE

Afin de s'inscrire dans une démarche ambitieuse de transition énergétique et écologique, la communauté de communes s'est engagée dans une démarche d'élaboration volontaire d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour 6 ans (2019-2024).

L'élaboration a été menée dans le cadre d'une démarche mutualisée en collaboration avec le Pays Comminges Pyrénées et les Communautés de communes Cœur et Coteaux du Comminges et Pyrénées Haut Garonnaises.

*La lutte contre le changement climatique et l'adaptation du territoire à ce changement déclinées en 3 grandes orientations stratégiques et 48 actions :*



1 S'engager pour un habitat et une mobilité durables



2 Développer les filières d'Énergie Renouvelable à fort potentiel



3 Résister au changement climatique

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat ambitionne de devenir à l'horizon 2040, un Territoire à Énergie Positive (TEPOS) :

- En réduisant de 53% ses besoins en énergie d'ici 2040 (-60% par habitant) ;
- En multipliant par 2.8 la production d'énergie renouvelable d'ici 2040 afin de couvrir les besoins restants.

## Fête de la nature

→ avec le Projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées

→ Elle a eu lieu du 18 au 22 mai 2022

→ But : Proposer des animations gratuites en lien avec la nature, la biodiversité

→ C'est un événement national : 16<sup>ème</sup> édition.

→ 1<sup>ère</sup> édition sur le territoire de la communauté de communes.

→ Détail des animations : 12 animations proposées sur 10 communes de la communauté



TOUT PUBLIC



82 PARTICIPANTS



## Journal de la nuit

→ avec le Projet de Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées et le Pays Comminges Pyrénées

→ Elle a eu lieu les 15 et 22 octobre 2022

→ Objectifs : Sensibilisation du grand public à la préservation de la nuit par différentes animations : paysages et biodiversités nocturnes, ciel étoilé, pollution lumineuse et trame noire.

→ C'est un événement national : 14<sup>ème</sup> édition

→ 1<sup>ère</sup> édition sur le territoire de la communauté de communes

→ Des animations variées ont été proposées sur plusieurs communes de la communauté de communes :

- Aspet : 1 Village de la nuit avec stands, exposition, livres, ambiance nocturne ...et 4 animations

- Et ailleurs : 4 animations dans 4 communes de la communauté de communes : col de Larrieu, Arbon, col du Portet d'Aspet et Saint-Médard

→ Détail des animations : ciné débat, parcours déperdition énergétique, observation de la nuit et des étoiles, soirée chauve-souris.



TOUT PUBLIC



200 PARTICIPANTS

# Petites Villes DE DEMAIN

Adhésion au dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD) : programme national de revitalisation de villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité mais qui présentent des signes de fragilité.

## Exemples d'actions

- Accompagner à la conception et au pilotage des projets de territoire ;
- Accélérer la transformation du parc de logement ;
- Maintenir et développer les commerces et les services ;
- Encourager l'adoption de pratiques écologiques ;
- Valoriser le patrimoine et améliorer le cadre de vie des habitants.

## 3 piliers qui structurent le programme

- Soutien en ingénierie ;
- Mesures thématiques ciblées ;
- Mise en réseau au sein du Club Petites villes de demain.

## 3 axes prioritaires

- Renforcer les commerces et les marchés de plein vent ;
- Mettre en œuvre des actions pour lutter contre la vacance et la dégradation de logements et de commerces ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants (développer l'offre de service, la signalétique, la sécurisation de la voirie, les espaces de stationnement au centre bourg, favoriser les déplacements actifs, valoriser le patrimoine, proposer des espaces de rencontre, reverdir la commune...).

## 3 comités de pilotage définissant

- les enjeux et axes stratégiques ;
- Les actions et le périmètre ORT ;
- Un retour sur les études (mobilité et vacance de logement).



## CHIFFRES CLÉS



**3**  
COMITÉS DE PILOTAGE



**7 ATELIERS DE CONCERTATION**  
AVEC LES 3 COMMUNES



**1**  
CONVENTION  
UNIQUE PAR EPCI



**3 COMMUNES COSIGNATAIRES**  
AVEC L'INTER-COMMUNALITÉ :  
ASPET, SAINT-MARTORY  
ET SALIES-DU-SALAT



**18 MOIS**  
à compter de la signature de la convention d'adhésion pour formaliser la convention PVD valant Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)



**DURÉE DU PROGRAMME**  
**6 ANS**



**1 CHEFFE DE PROJET MUTUALISÉE**

# France Services

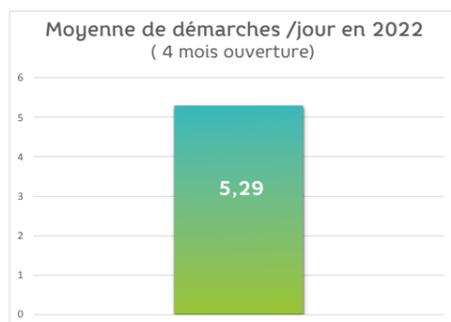
France Services c'est un service d'accueil physique et téléphonique pour l'accompagnement dans les démarches administratives sur rendez-vous ou un accueil sans rendez-vous pour des démarches simples et un accès libre à un espace numérique.

## Quels sont les éléments marquants de l'année 2022 ?

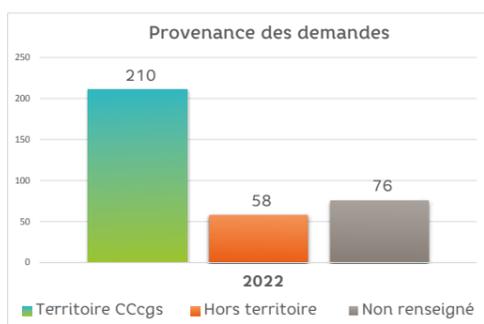
- Ouverture progressive du service à compter du 06 septembre 2022
- Montée en charge progressive
- Mise en place d'ateliers numériques



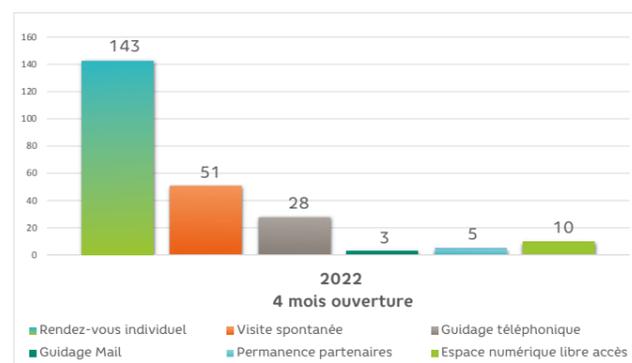
→ 344 démarches enregistrées sur 4 mois d'ouverture



→ Moyenne de 5.29 démarches par jour



→ Provenance



→ Nature de la démarche

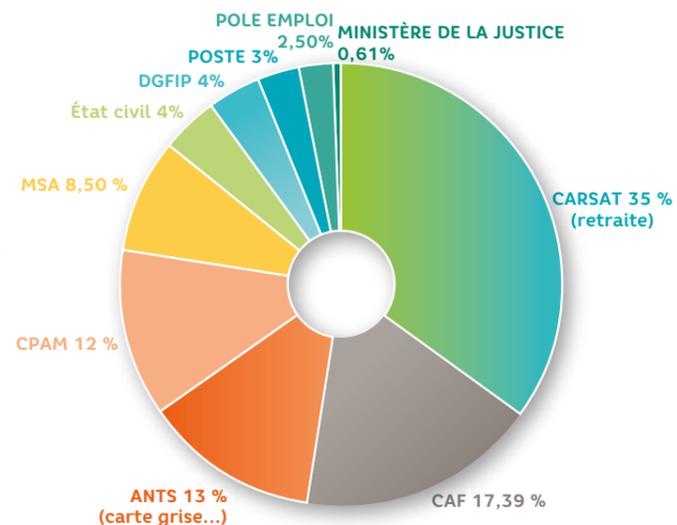
→ 2 demies-journées d'ateliers numériques en partenariat avec les services à la personne (SAAD-SSIAD) de la communauté de communes.



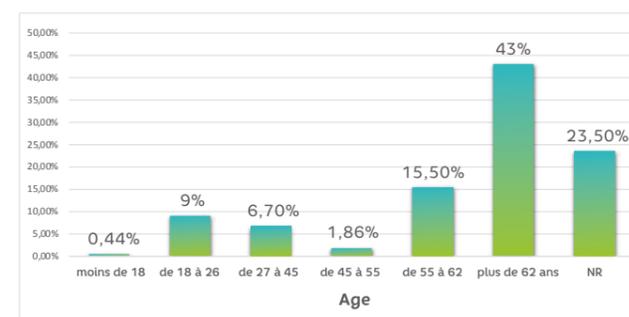
## CHIFFRES CLÉS



→ Condition de réalisation de la démarche

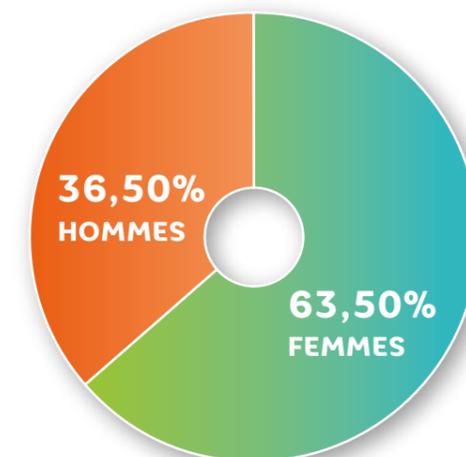


→ Objet de la démarche (9 opérateurs)



L'usager le plus jeune a 17 ans et le plus âgé a 86 ans

→ Profil des demandeurs (âge)



→ Profil des demandeurs (sexe)

# Agriculture & FORÊT

En matière d'agriculture et forêt, c'est le volet environnemental et développement durable qui guide les actions engagées par la communauté de communes : agriculture raisonnée, cuisine centrale en circuit court, développement de la filière bois.

## Agriculture

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a la volonté :



→ De développer et pérenniser, sur son territoire, une agriculture de qualité en relocalisant notamment une production maraîchère raisonnée ou bio.



→ De privilégier une production des repas en local en favorisant les circuits courts, les produits locaux issus de l'agriculture raisonnée ou bio.

### AIDES FINANCIÈRES

€  
3500 €  
ATTRIBUÉS  
AU TOTAL

3 ASSOCIATIONS  
ATTRIBUTAIRES  
(EN LIEN AVEC  
L'AGRICULTURE  
LOCALE ET LES  
CIRCUITS COURTS)

### ACTIONS

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial porté par le Pays Comminges Pyrénées :

- Réalisation d'une étude d'opportunité et de faisabilité de cuisine centrale (en cours).
- Participation aux projets portés par le PETR Pays Comminges Pyrénées pour rapprocher la production agricole du territoire de la consommation locale, dans une logique de développement durable et d'une alimentation de qualité.
- 48 producteurs locaux ont répondu favorablement pour paraître sur le guide 2022 des producteurs locaux Cagire Garonne Salat dont l'édition est renouvelée avec l'office de tourisme.

## Forêt

La volonté de la communauté de communes est :



→ De développer la filière bois dans le respect des écosystèmes, pour mettre en valeur notre territoire et ses richesses sociales, économiques et environnementales.



→ D'inciter les communes à introduire du bois local dans leurs projets de construction ou rénovation.



### Dans le cadre de la convention de partenariat « Etude prospective Bois Construction »

signée en décembre 2021 avec l'association des Collectivités Forestières (COFOR) 14 projets ont été proposés : 12 communaux, 2 intercommunaux.

**Variétés des projets :** Construction d'une passerelle, construction, rénovation, extension de bâtiments (surfaces allant de 20 m<sup>2</sup> à 370m<sup>2</sup>).



# Eau potable

## SYNDICATS DES EAUX

La compétence en matière d'eau potable a été confiée par la loi du 3 août 2018 aux intercommunalités.

*La communauté de communes a choisi de laisser l'exercice de cette compétence aux syndicats existants précédemment :*

3

DÉLÉGUÉS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES

**Le SMEA 31  
Réseau 31**

[www.reseau31.fr](http://www.reseau31.fr)

44

DÉLÉGUÉS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES

**Le SIEA  
de la vallée de l'Arbas  
et du Bas Salat**

22

DÉLÉGUÉS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES

**Le SIEA  
de la vallée du Job**

[www.service-eau-job.fr](http://www.service-eau-job.fr)

22

DÉLÉGUÉS DE LA  
COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES

**Le syndicat des eaux de la  
Barousse-Comminges-Save**

[www.eau-barousse.com](http://www.eau-barousse.com)





# GeMAPI EAUX & RIVIÈRES

# GeMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités par les lois MAPTAM de 2014 puis la loi NOTRe de 2015.

*La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a choisi de transférer l'exercice de cette compétence à deux syndicats selon les bassins versants :*

**LE SYNDICAT RIVIÈRES SALAT VOLP** [www.salatvolp.fr](http://www.salatvolp.fr)

pour les bassins versants du Salat, de l'Arbas et de leurs affluents.

**LE SYNDICAT MIXTE GARONNE AMONT** [www.sm-garonne-amont.fr](http://www.sm-garonne-amont.fr)

pour les bassins versants de la Garonne, du Job, du Ger, de la Noue et de leurs affluents.

*Les 4 missions de la Gemapi sont définies par le Code de l'Environnement :*

- **Entretenir les cours d'eau**, canaux, lacs, plans d'eau ainsi que leurs accès ;
- **Prévenir les inondations** ;
- **Aménager le bassin** ou une fraction de bassin hydrographique ;
- **Protéger et restaurer les sites**, écosystèmes aquatiques, zones humides et plantations riveraines.

Le financement des syndicats est assuré par la taxe GEMAPI. En 2022, le produit voté pour cette taxe était de 121 400 €.

Les délégués de la communauté de communes au Syndicat Mixte Garonne Amont sont Henri RIBET et Brigitte SEGARD (suppléants : Gilles FAVAREL et Raymond JOUBE).

Les délégués de la communauté de communes au Syndicat Rivières Salat Volp sont Alain FURCY, Alain SOULE, Roselyne ARTIGUES et Gilles FAVAREL.



2022  
**TAXE GEMAPI**  
**121 400 €**



**AMÉNAGER**  
les bassins hydro

**ENTRETENIR**  
les cours d'eau



**PRÉVENIR**  
les inondations



**PROTÉGER**  
et restaurer  
les sites



# Numérique

## RÉSEAUX DE COMMUNICATION

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat est compétente en matière de communications électroniques.

### *Établissement et exploitation d'infrastructures de communications électroniques et notamment :*

Établissement et mise à disposition des opérateurs ou des utilisateurs de réseaux indépendants d'infrastructures destinées à recevoir des réseaux (fourreaux, pylônes, chambres de tirage... ) et des câbles (fibre optique... ).

### *Établissement et exploitation de réseaux de communications électroniques et notamment :*

- Mise à disposition de fourreaux, location de fibre optique noire ;
- Hébergement d'équipements d'opérateurs ;
- Fourniture de ligne DSL aux fournisseurs d'accès Internet, accès et collecte à très haut débit (fibre optique).

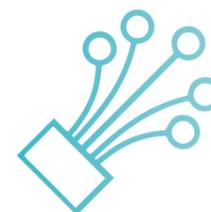
### *Fourniture de services de communications électroniques aux utilisateurs finaux en cas de carence de l'initiative privée.*

Pour réaliser ce programme d'actions, la communauté de communes en a confié la mission à Haute-Garonne Numérique, qui en plusieurs années, déploie un vaste réseau de fibre optique avec l'ambition de couvrir 100% du territoire de Haute-Garonne en 4 années de 2019 à 2022.

[www.hautegaronnenumérique.fr](http://www.hautegaronnenumérique.fr)



#### CHIFFRES CLÉS



**29 208 €**  
PARTICIPATION  
2022 SUR LE  
FONCTIONNEMENT



**16 280 €**  
PARTICIPATION  
2022 EN  
INVESTISSEMENT



# Gens DU VOYAGE

La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs sont une compétence confiée aux intercommunalités depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, complétée par la loi du 27 janvier 2017.

La communauté de communes est adhérente du syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Région Occitanie, MANEO, dont l'objectif est de permettre aux 13 collectivités adhérentes de concevoir et de gérer en commun des équipements d'accueil et d'habitats adaptés aux besoins des gens du voyage.

MANEO est ainsi en charge :

- Du schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;
- De la création et de la réhabilitation des équipements d'accueil ;
- De la gestion des aires existantes ;
- De la médiation, de l'animation et de l'aide sociale auprès des familles.

Il n'y a pas actuellement d'aire d'accueil ni de terrains familiaux sur le territoire de la communauté de communes.

Localement les interventions de MANEO sont donc ponctuelles, à l'occasion de stationnements illégaux hors des aires dédiées des territoires voisins.

Les délégués de la communauté de communes à MANEO sont Claudette ARJO, titulaire et Alain BILLAUD, suppléant.

[maneo31.fr](http://maneo31.fr)





# SAAD

## SERVICE D'AIDE & D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

Le SAAD du canton de Saint-Martory a été créé le 29/12/1981 et le SAAD du SIVOM de Salies-du-Salat a été créé le 23/06/1981. Ils ont été regroupés le 01/01/2017 lors de la fusion des Communautés de communes du canton de Saint-Martory, de Salies-du-Salat et du SIVOM de Salies-du-Salat.

Le SAAD intervient sur les communes suivantes : AUSSEING, BELBÈZE-EN-COMMINGES, CASSAGNE, CASTAGNÈDE, CASTELBIAGUE, ESCOULIS, FIGAROL, FRANCAZAL, HIS, MANE, MARSOULAS, MAZÈRES-SUR-SALAT, MONTASTRUC-DE-SALIES, MONTESPAN, MONTGAILLARD-DE-SALIES, MON TSAUNÈS, ROQUEFORT-SUR-GARONNE, ROUÈDE, SALEICH, SALIES-DU-SALAT, TOUILLE, URAU, ARNAUD-GUILHEM, AUZAS, BEAUCHALOT, CASTILLON, LAFITTE-TOUPIÈRE, LE FRÉCHET, LESTELLE, MANCIOUX, PROUPIARY, SAINT-MARTORY, SAINT-MÉDARD ET SEPX.

### Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a pour objectif :

- De participer au maintien à domicile des personnes handicapées et des personnes dont l'état de santé ou de dépendance nécessite une assistance ;
- De maintenir le lien social ;
- D'apporter de l'aide dans les actes de la vie courante.

Afin de réaliser au mieux ces objectifs, le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile a différentes missions :

- Aide à la personne (aide à la toilette, au repas, au lever, au coucher, ...)
- Entretien du domicile et du linge ;
- Accompagnement (course, coiffeur, RDV, ...)
- Communication (présence, jeux, discussions, ...).



### CHIFFRES CLÉS



### LES FAITS MARQUANTS



SIGNATURE D'UN CPOM (CONTRATS PLURIANNUELS D'OBJECTIFS ET DE MOYENS) EN 2022 COMPRENANT LA MISE EN PLACE DE FORMATIONS EN INTERNE ET D'UN ACCOMPAGNEMENT POUR L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE. UN AVENANT SERA SIGNÉ DÉBUT 2023 AVEC D'AUTRES ACTIONS POUR 2023-2026.



UNE AIDE-SOIGNANTE RENFORCE L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET PERMET UNE COORDINATION DES SOINS ET UN ACCOMPAGNEMENT/FORMATION SUR LE TERRAIN.



ANALYSE EN COURS POUR UNE ÉVOLUTION VERS UN SERVICE AUTONOMIE.





# SSIAD

## SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE



Le Service de Soins Infirmiers à Domicile a été créé en juin 1990.

Le service de soins intervient sur les 22 communes : AUSSEING, BELBEZE-EN-COMMINGES, CASSAGNE, CASTAGNEDE, CASTELBIAGUE, ESCOULIS, FIGAROL, FRANCAZAL, HIS, MANE, MARSOULAS, MAZERES-SUR-SALAT, MONTASTRUC-DE-SALIES, MONTESPAN, MONTGAILLARD-DE-SALIES, MON TSAUNES, ROQUEFORT-SUR-GARONNE, ROUEDE, SALEICH, SALIES-DU-SALAT, TOUILLE, URAU.

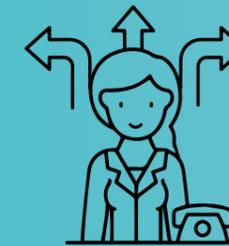
Le Service de Soins Infirmiers à Domicile (S.S.I.A.D) délivre, sur prescription médicale, des soins de confort à domicile et s'adresse aux personnes âgées dépendantes et aux personnes de moins de 60 ans présentant un handicap ou une pathologie chronique.

### *Le service de soins a pour objectif :*

- De répondre à la prescription médicale ;
- De permettre au patient de rester à son domicile le plus longtemps possible ;
- D'éviter ou de retarder une hospitalisation ou un placement dans un établissement d'hébergement médicalisé ;
- De faciliter et organiser le retour à domicile à la suite d'une hospitalisation ;
- D'aider et de soutenir les familles qui ont à charge chez eux un parent dépendant ;
- De prévenir et de retarder l'aggravation de l'état de santé du malade ;
- D'aider le patient à conserver ou à retrouver son autonomie ;
- D'accompagner les personnes en fin de vie et leurs familles.



### CHIFFRES CLÉS



**1** RESPONSABLE INFIRMIÈRE COORDINATRICE ET 1 ADJOINTE



**12** AIDES-SOIGNANTS



**150** HEURES DE FORMATION



**37** PLACES AUTORISÉES



**56** PATIENTS

**91,26%** TAUX D'OCCUPATION PAR NOMBRE DE JOURNÉES RÉALISÉES

### FAITS MARQUANTS



**ACTIVITÉ & ÉQUIPES STABLES**



**DÉMARCHES QUALITÉ ET QTV TOUJOURS EN COURS**



**DES PRISES EN CHARGES PLUS COMPLEXES**



# Santé

## ACCUEILLIR DES PROFESSIONNELLS DE SANTÉ

La communauté de communes propose des locaux équipés et adaptés aux professionnels de santé :

**À SAINT-MARTORY**  
UNE MAISON DE SANTÉ AVEC

- DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES
- DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES
- 1 DENTISTE
- DES PSYCHO-MOTRICIENNES
- 1 SAGE-FEMME
- 1 INFIRMIÈRE ASALEE

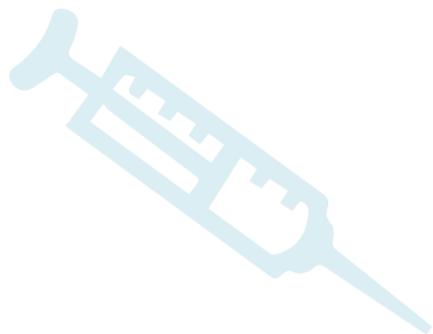
**À SALIES-DU-SALAT**  
UNE MAISON MÉDICALE AVEC

- 5 MÉDECINS LIBÉRAUX
- 1 INFIRMIÈRE EN PRATIQUES AVANCÉES
- 1 INFIRMIER ASALEE
- La communauté de communes accompagne les soignants par un service de secrétariat médical.

**À ASPET**  
UN CENTRE DE SANTÉ ET UNE MAISON DE SANTÉ AVEC

- DES MÉDECINS
- DES MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
- 1 SAGE-FEMME
- DES ORTHOPHONISTES
- 1 INFIRMIÈRE ASALEE

Développer une offre médicale innovante face à la désertification.



5 MÉDECINS GÉNÉRALISTES



3 SECRÉTAIRES MÉDICALES

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2022, la communauté de communes a adhéré au GIP Régional Ma Santé Ma Région qui gère dorénavant les centres de santé.

# Petite ENFANCE

La communauté de communes est compétente pour l'ensemble des services d'accueils collectifs de mineurs, de 0 à 17 ans.

## Structures Petite Enfance (0-3 ans)

1



AGRÈMENT POUR 30 PLACES



ACCUEIL COLLECTIF RÉGULIER OU OCCASIONNEL D'ENFANTS ÂGÉS DE 3 MOIS À 4 ANS.



HORAIRES DE 7H30 À 18H30 DU LUNDI AU VENDREDI



NOMBRE D'AGENTS 14

À SALIES-DU-SALAT  
MULTI-ACCUEIL  
LES SALINS

2



AGRÈMENT POUR 12 PLACES



ACCUEIL COLLECTIF RÉGULIER OU OCCASIONNEL D'ENFANTS ÂGÉS DE 3 MOIS À 4 ANS.



HORAIRES DE 9H À 12H : LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI



NOMBRE D'AGENTS 3

À ASPET  
MICRO-CRÈCHE  
LES PETITS DIABLES

3



AGRÈMENT POUR 30 PLACES (GESTION ASSOCIATIVE)



ACCUEIL COLLECTIF RÉGULIER OU OCCASIONNEL D'ENFANTS ÂGÉS DE 3 MOIS À 4 ANS.



HORAIRES DE 7H30 À 18H30 DU LUNDI AU VENDREDI



NOMBRE D'AGENTS 14

À SAINT-MARTORY  
MULTI-ACCUEIL  
LES TOUT-PETITS

## Multi-accueils du territoire de la CC / année 2022



96 256 heures d'accueil



146 Enfants différents accueillis

4

## À SALIES-DU-SALAT & ASPET

### RELAIS PETITE ENFANCE LES PETITS DIABLES

Le Relais Petite Enfance a pour objectif de créer un environnement favorable à l'accueil individuel, en accompagnant les familles, les professionnels de l'accueil et les enfants. Il informe les familles sur l'ensemble des modes d'accueil et les professionnels sur les conditions d'accès et d'exercice du métier, les aides, les droits à la formation continue... Il propose des temps collectifs aux professionnels et aux enfants accueillis.



33 Assistant(e)s Maternel(le)s en activité



107 Agréments actifs



NOMBRE D'AGENT 1



# Enfance JEUNESSE



## Structures Enfance (3-11 ans)

**ALSH** (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) extrascolaire pendant les vacances scolaires

**1**

**AUTORISATION POUR 40 PLACES**

**ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS ÂGÉS DE 3 ANS À 11 ANS.**

**HORAIRES DE 8H À 18H DU LUNDI AU VENDREDI**

**14 192 HEURES ENFANTS**

**À ASPET**

**2**

**AUTORISATION POUR 50 PLACES**

**ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS ÂGÉS DE 3 ANS À 11 ANS.**

**HORAIRES DE 7H30 À 18H30 DU LUNDI AU VENDREDI**

**19 166 HEURES ENFANTS**

**À SAINT-MÉDARD**

**3**

**AUTORISATION POUR 70 PLACES (GESTION APEAI)**

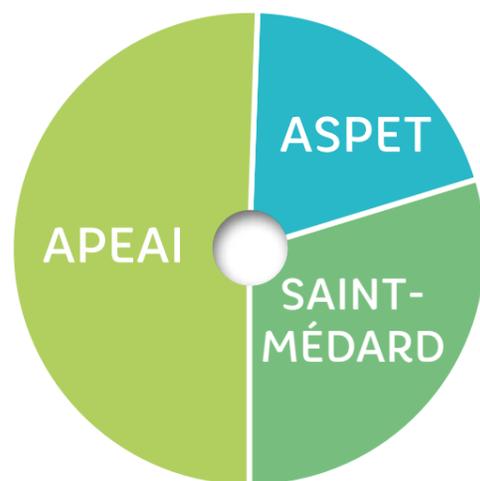
**ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS ÂGÉS DE 3 ANS À 11 ANS.**

**HORAIRES DE 7H30 À 18H30 DU LUNDI AU VENDREDI**

**36 560 HEURES ENFANTS**

**À MANE / MAZÈRES / SALIES-DU-SALAT**

### HEURES ENFANTS 2022



**ALAE** (Accueil de Loisirs Associé à l'École) périscolaire pendant le temps scolaire (matin, midi, TAP et soir)

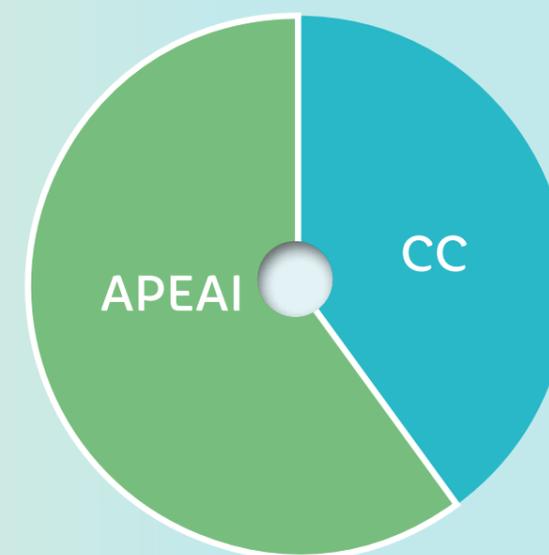
**1**

**128 153 HEURES ENFANTS**

**STRUCTURE EN GESTION DIRECTE SUR LES ÉCOLES DES COMMUNES SUIVANTES :**

**ASPET / BEAUCHALOT / CASTILLON DE SAINT-MARTORY / IZAUT DE L'HÔTEL / LESTELLE DE ST MARTORY / MANCIOUX / SAINT-MARTORY / SAINT-MÉDARD / SENGOUAGNET**

### ALAE EN 2022 HEURES ENFANTS



**2**

**210 608 HEURES ENFANTS**

**STRUCTURE EN GESTION ASSOCIATIVE AVEC L'APEAI SUR LES ÉCOLES DES COMMUNES SUIVANTES :**

**ARBAS / CASTELBIAGUE / COURET / ENCAUSSE / ESTADENS / GANTIES / MONTASTRUC-DE-SALIES / ROUÈDE / SOUEICH / CASSAGNE / CASTAGNÈDE / MANE / MARSOULAS / MAZÈRES / MONTESPAN / MONTSAUNES / ROQUEFORT / SALEICH / SALIES-DU-SALAT**

# Enfance JEUNESSE

## Structures Jeunesse (12-17 ans)

1

### ALAC (ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉ AUX COLLÈGES)

📍 COLLÈGE  
DE SALIES-DU-SALAT

Un accueil proposé dans l'enceinte du collège Des Trois Vallées à Salies-du-Salat, pendant la pause méridienne et après les cours à partir de 15h30, proposant des activités à destination des jeunes fréquentant cet établissement. Les jeunes peuvent s'y réunir et participer à des activités organisées ou autonomes.

2

### QJ «QUARTIER JEUNES»

Proposer une offre de proximité, de qualité et des lieux d'échanges à notre jeunesse rurale.

Le «Quartier Jeunes» est un foyer itinérant gratuit pour les jeunes (échange, jeux, sport, gaming, babyfoot, cuisine, etc.) qui se déplace dans les différentes communes du secteur de la communauté de communes.

3

### ACTIONS JEUNES

69 jeunes ont pu participer à des découvertes d'activités sportives sur notre territoire (rando, VTT, canoë, activité équestre, pêche, aqua-rando, ski/snow, ...) en 2022.



## AUTRES ACTIONS

### CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)

📍 ÉCOLES PRIMAIRES :  
ASPET / MANE / MAZÈRES /  
MON TSAUNÈS / SALIES

📍 COLLÈGE DE SALIES-DU-SALAT

### AIDE AUX CARTABLES

Depuis 2017, la communauté de communes s'engage auprès des familles avec l'opération « Aide aux cartables ». Chaque écolier du territoire, de maternelle et primaire se voit remettre à la rentrée un lot de fournitures scolaires.

Soit près de 1300 élèves sur les 29 écoles que compte l'intercommunalité.

# Transport À LA DEMANDE

La compétence Transport À la Demande est détenue par la Région Occitanie. Sur le territoire Cagire Garonne Salat, elle est exercée par cette dernière, autorité organisatrice de second rang.

Elle se traduit par des services réguliers de transport qui ne fonctionnent que lorsque les usagers en manifestent le besoin.

Le Transport À la Demande est un transport d'intérêt local qui vient compléter l'offre régionale de transport. Ce transport de « proximité » est spécifique aux territoires à faible densité de population. C'est une solution de mobilité à un tarif attractif pour tous les habitants, y compris les personnes à mobilité réduite.

*La Communauté de communes Cagire Garonne Salat a passé un marché avec trois transporteurs.*

Les lieux desservis sont :



### Salies-du-Salat

- le lundi matin pour le marché
- le mercredi après-midi



### Aspet

- le mercredi matin pour le marché
- le second samedi du mois le matin pour le marché



### Saint-Gaudens

- le mardi



### Saint-Martory

- le vendredi matin pour le marché

En fonction de leur lieu de résidence, les habitants peuvent se rendre à une ou plusieurs de ces destinations. Pour cela, ils doivent réserver auprès du transporteur au plus tard la veille à 17h (pas de réservation le week-end et les jours fériés). Les usagers paient le tarif forfaitaire de 2€ l'aller/retour, qui ne couvre pas tout le coût du service.

Chaque mois les transporteurs facturent à la communauté de communes les déplacements pour compléter le tarif payé par les usagers, en fonction du kilométrage parcouru et du prix kilométrique fixé dans le marché.

La Région Occitanie verse une subvention annuelle à la communauté de communes correspondant à 70% des sommes versées au transporteur.

## FAITS MARQUANTS



Signature d'une convention avec la Communauté de communes Pyrénées Haut Garonnaises pour les habitants de Couledoux et Ger de Boutx (hameaux de Boutx). Une enquête a été faite auprès des habitants pour connaître leurs attentes en mobilité (avril 2022).

Très peu de réponses sont revenues. De nouvelles lignes ont été imaginées pour une effectivité au 1<sup>er</sup> janvier 2023.



La fréquentation générale de ce service est en diminution depuis quelques années. En 2022, l'activité est légèrement inférieure à l'année précédente.

## CHIFFRES CLÉS



**En 2022, 61 résidents du territoire** ont emprunté plus ou moins assidûment le service de transport à la demande.

## BILAN

TRAJETS	KILOMÉTRAGE PARCOURU	NOMBRE DE VOYAGES	COÛT POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pour se rendre à Salies-du-Salat	11 000	482	13 639 €
Pour se rendre à Aspet ou Saint-Gaudens	12 451	613	29 942 €
Pour se rendre à Saint-Martory	88	15	58 €

# Culture & Patrimoine

La compétence culture de la communauté de communes est axée sur, d'une part un équipement majeur avec les thermes d'Encausse qui hébergent le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public et d'autre part, sur des actions culturelles assorties d'une charte culturelle de territoire déclinée en 5 axes principaux : le spectacle vivant, la lecture publique, les arts visuels, les arts plastiques et le patrimoine.

## Des conventions cadre

### AVEC LE CENTRE NATIONAL DES ARTS DE LA RUE ET DE L'ESPACE PUBLIC

→ La communauté de communes confie à l'association Pronomades(s) en Haute-Garonne une mission d'action culturelle dans le domaine des arts publics (Convention triennale d'Objectifs et de Moyens 2021-2023).

→ Après la crise sanitaire, 2022 marque le retour d'une saison complète des arts de la rue sur le territoire avec 7 rendez-vous artistiques sur 9 communes : Aspet, Mane, Proupiary, Cassagne, Moncaup, Ausseing, Castillon de Saint-Martory, Salies-du-Salat et Saint-Martory.

### AVEC LA DRAC OCCITANIE

En décembre 2022, La communauté de communes a signé une Convention de Généralisation de l'Éducation Artistique et Culturelle (CGEAC) avec la DRAC Occitanie et l'Éducation Nationale afin de coopérer de façon active et concertée autour d'une ambition partagée en faveur de l'EAC pour 100% des jeunes du territoire (0-18 ans dans et hors temps scolaire). Elle s'appuie sur les 3 piliers de l'EAC : la rencontre avec les œuvres, les artistes et les lieux culturels, la pratique artistique, l'acquisition de connaissance. En 2022 ont été mis en place :

- 1 action EAC sur Le Mouvement avec les 0-3 ans dans les 4 structures d'accueil petite enfance du territoire : les multi-accueils de Saint-Martory, Salies-du-Salat et Aspet et le Relais Petite Enfance Cagire Garonne Salat.
- Interventions théâtre et ateliers d'écriture au collège de Salies-du-Salat.
- Parcours cirque : action menée avec les écoles de l'aspétois et le collège d'Aspet autour du cirque contemporain, coordonnée par l'association Pronomade(s).
- 1 salon du livre jeunesse avec 6 auteurs.



## Une résidence territoire cinéma

- Partenariat entre la communauté de communes et Occitanie films avec la DRAC Occitanie, l'Éducation Nationale et le cinéma Le Régent de St-Gaudens.
- Appel à projet : création artistique dont le film Serre moi fort de Mathieu Amalric (parrain de la résidence) représente une source d'inspiration (21 candidatures reçues et 1 projet retenu).
- Projet retenu : Clara Petazzoni Raconter l'absence : ateliers d'écriture public scolaire (MFR Mane, lycée Bagatelle St-Gaudens (option cinéma audiovisuel), écoles de Montespan et Castelbiague), ateliers d'écriture tout public (Bois Perché Aspet), lectures publiques, projections et rencontres artistiques autour de Serre moi fort, réalisation d'un court-métrage : Amours Sourdes, sortie de résidence (exposition et projection) à l'Abbaye de Bonnefont à Proupiary en présence de Mathieu Amalric.

## CHIFFRES CLÉS

  
**36**  
ASSOCIATIONS  
ONT BÉNÉFICIÉ D'UN  
SOUTIEN FINANCIER  
COMMUNAUTAIRE

  
**98 050 €**  
MONTANT GLOBAL  
DES AIDES  
FINANCIÈRES VERSÉES

  
**1 SAISON  
CULTURELLE  
À L'ABBAYE  
DE BONNEFONT**

  
**325**  
ÉLÈVES INSCRITS  
DANS UNE ÉCOLE  
DE MUSIQUE  
DU TERRITOIRE  
EN 2022

  
**24 000 €**  
SUBVENTION  
ANNUELLE  
CNAREP

  
**1 CHARTE DE  
PROJET CULTUREL  
DE TERRITOIRE**  
RESPECTANT LES DROITS  
CULTURELS EN  
COMMINGES PYRÉNÉES

  
**33**  
ASSOCIATIONS RENCONTRÉES  
EN 4 JOURS

  
**1 SALON DU LIVRE  
JEUNESSE**

  
**1 RÉSIDENCE  
TERRITOIRE  
CINÉMA**  
(avec la DRAC Occitanie  
et Occitanie Films)

  
**3**  
TAPIS-LECTURES  
POUR LES CRÈCHES  
L'ARBRE DE MARY AULNE

# Sports & ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat dispose de la compétence « construction, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire » ; ainsi la piscine d'Aspet, le gymnase Gérard Marassé situé à Aspet et le tennis couvert de Saint-Martory relèvent de cette compétence. De plus la communauté de communes a la compétence « développement de la pratique sportive ».

## Comment est-elle exercée ?

Par l'accueil de public dans les équipements reconnus d'intérêt communautaire.

- La piscine d'Aspet a été ouverte pour trois semaines aux établissements scolaires en juin 2022 et au public les 2 derniers week-ends de juin et du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2022. L'ouverture aux établissements scolaires, primaires et secondaires, est une initiative renouvelée chaque année.
- Le gymnase Gérard Marassé est utilisé par le collège d'Aspet à proximité et mis à disposition de clubs de sport le soir, lors des vacances scolaires, les mercredis après-midi et les week-ends. Un planning d'occupation est fixé tous les ans en septembre.
- Le tennis couvert est utilisé par le Tennis club de Saint-Martory pour les entraînements et compétitions mais reste accessible à tout autre club sportif du territoire qui en fait la demande selon sa disponibilité.

## Par des soutiens financiers et techniques.

Une aide financière est versée aux écoles de sport du territoire. Le montant a été fixé cette année à 25 € par licencié de moins de 19 ans.

Afin de soutenir l'éducation sportive un forfait de 60€ est aussi versé aux clubs pour la formation de chaque encadrant.

Lors de la tenue d'événementiels sportifs ayant un rayonnement communautaire, la communauté de communes apporte une aide financière et/ou technique par la mise à disposition de matériel.

## CHIFFRES CLÉS



### Piscine

En 2022 la piscine a dénombré **6 000 baigneurs**. Cela a permis d'encaisser 9 816€ d'entrées. Les températures caniculaires expliquent cette très bonne fréquentation.

## Soutien aux associations

  
**29 425€**

Les 19 écoles de sport du territoire comptent 1 177 licenciés et ont bénéficié d'une aide unitaire de 25€ par jeune.

  
**300€**

Lancement de nouvelles activités dans les écoles de sport.

  
**2200€  
ET DU MATÉRIEL**

3 événementiels ont bénéficié d'aides financières : Follement Cheval, le Trail des Trois Pics et le Championnat de France de tarot.

  
**660€**

pour la formation de 11 encadrants.



# Voirie

## ENTRETIEN & INVESTISSEMENT

Le service voirie de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat réalise l'entretien et l'investissement sur les 806 km de voirie intercommunale.

### Les activités d'entretien réalisées sont :

- Point à temps sur la chaussée pour éviter une dégradation rapide de la chaussée
- Deux passages par an avec les épaveuses sur chaque commune, pour l'entretien des accotements et la sécurité des automobilistes
- Un passage hivernal avec le lamier sur les zones où la végétation est dense afin d'ouvrir la voie et de l'ensoleiller
- Curage des fossés
- Salage et déneigement des voies
- Campagne d'enrobé à froid pour boucher des nids de poules

### Les activités d'investissement

Les activités d'investissement financées en partie par le Pool routier sont réalisées par le service en régie de la communauté de communes et par un prestataire externe.

#### Ces travaux peuvent être :

- Busage, traversée de route
- Réfection de voies : reprofilage, bicouche, enrobée, curage, dérasement et réaligement des voies
- Renforcement des accotements
- Enrochement
- Travaux pour la gestion des eaux de ruissellements (pose de regards, d'aquadrains, de coupe eaux...)

### Les dégâts d'orage

Lors des dégâts d'orages, une aide financière est versée sur la même base que le Pool routier par le Conseil Départemental et permet de financer en partie les travaux pour la réfection des dégâts.

### Les demandes des communes

Le service voirie intervient sur demande des communes et selon les disponibilités du service pour effectuer des travaux hors compétence (réfection de bassins, de murs, réalisation de rampes handicapées, montage de jeux pour enfants...).



## CHIFFRES CLÉS

### Investissements



**1 211 886€**  
d'investissement

sur voirie intercommunale  
dont 959 574€ en régie.



**9 855h**  
de travail de  
travail en régie

### Dégâts d'orage



**116 859€**  
de travaux dus aux  
dégâts d'orages dont  
**72 419€** en régie.



**835h**  
de travail

### Entretien



**397 663 €**  
de travaux d'entretien  
sur voirie intercommunale



**6 346h**  
de travail

### Demandes des communes



**3 162€**  
de travaux



**71h**  
de travail

# Service DES DÉCHETS

La communauté de communes possède la compétence collecte et traitement des Ordures Ménagères et effectue ce service en régie sur 44 communes (10 communes collectées par le SIVOM SGMA et 1 collectée par la CC Couserans-Pyrénées sur les 55 communes de l'intercommunalité).

La compétence traitement a été déléguée au SYSTOM des Pyrénées.

Trois équipes, constituées d'un chauffeur et de deux ripeurs partent chaque jour du lundi au jeudi de 6h à 14h et le vendredi de 7h30 à 12h pour effectuer le ramassage des ordures ménagères.

Une fois la tournée terminée, ils vident les OM au quai de transfert à Montgaillard-de-Salies dans des bennes de 30m<sup>3</sup>. Elles sont ensuite transportées en régie par notre polybenne (en double benne) au SYSTOM des Pyrénées à Lieoux pour être traitées au centre d'enfouissement du Pihourc.



## La collecte des déchets :



**ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES**

**3 555,14 Tonnes**  
Soit 225,62 kg par habitant

**DÉCHETTERIES**

**5481,94 Tonnes**  
Soit 347,9kg par habitant

**EMBALLAGES RECYCLABLES**

**242,88 Tonnes**  
Soit 15,41 kg par habitant

**VERRE**

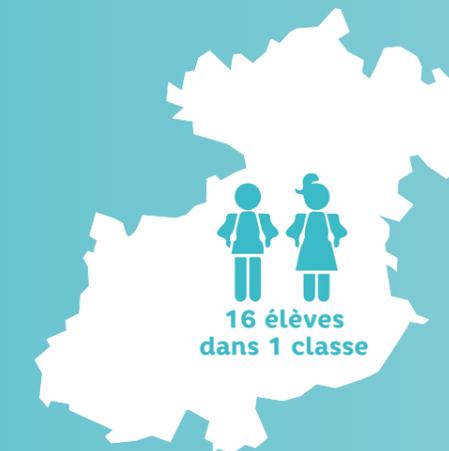
**548,41 Tonnes**  
Soit 34,80 kg par habitant

**PAPIERS**

**232,86 Tonnes**  
Soit 14,78 kg par habitant

## Les animations :

L'ambassadrice du tri de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat a sensibilisé 16 élèves dans 1 classe du territoire sur le tri, les déchetteries, le compostage.



## Tri Sélectif

Les 55 communes du territoire sont toutes équipées de points d'apports volontaires. Au total c'est 101 points tri répartis sur tout le territoire, tous sont équipés au minimum d'une colonne emballages, verre et papiers.

# Services DES DÉCHETS

## Les Déchetteries

Notre territoire compte 3 déchetteries :



### Saint-Martory

ouverte du mardi au samedi  
(fermée le lundi et le jeudi matin)

**12 526 usagers sur 2022**



### Aspet

ouverte du mardi au samedi  
Gérée par le SIVOM  
de Saint-Gaudens



### Mane

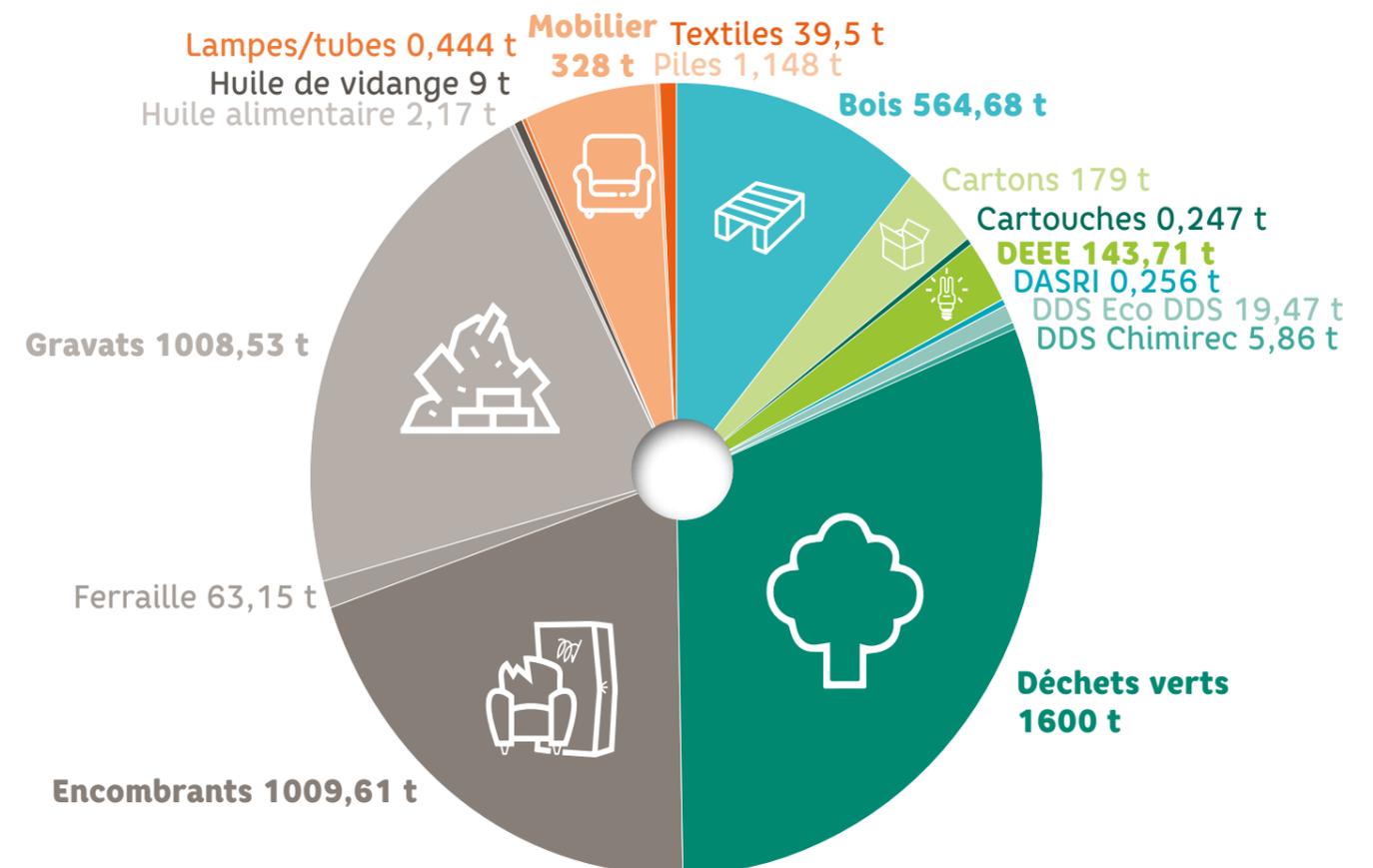
ouverte du lundi au samedi

**64 336 usagers sur 2022**

La collecte des bennes est effectuée en régie par notre polybenne ou par des prestataires de services pour certains flux (mobilier, ferraille, DEEE, DDS).



## Les tonnages des déchets collectés sur les déchetteries de Mane et Saint-Martory en 2022





# Minibus PODIUMS & CHAPITEAUX

La Communauté de communes Cagire Garonne Salat possède du matériel qu'elle met à disposition des associations du territoire pour les manifestations tout au long de l'année.

*Le matériel peut être payant ou gratuit selon la nature de la manifestation.*



Un chapiteau de 72 m<sup>2</sup>



Un chapiteau de 250 m<sup>2</sup>



Un chapiteau de 350 m<sup>2</sup>



Un barnum de 9 m<sup>2</sup>



156 m<sup>2</sup> d'estrade modulable



60 barrières de chantiers

## Soutien aux associations par le prêt de minibus

La communauté de communes met à disposition des centres de loisirs et associations du territoire des minibus via une convention de mise à disposition.

En 2022 :

- 24 associations ont bénéficié de cette aide
- 45 utilisations par des associations
- 112 jours d'utilisation



## CHIFFRES CLÉS



56

MONTAGES DE  
CHAPITEAUX



2036h

TOTAL D'HEURES  
AGENTS  
TRAVAILLÉES



11

PODIUMS

22

ESTRADES

En 2022, de nombreuses manifestations ont eu lieu sur le territoire.

Les services techniques sont intervenus sur 56 montages de chapiteaux, 11 podiums et 22 estrades pour un total d'heures agents travaillées de 2036h.

# Entretien

## SENTIERS DE RANDONNÉES ET BÂTIMENTS

Les services techniques de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat interviennent sur les espaces verts et travaux de réparations de tous les sites appartenant à la communauté de communes.

*L'entretien est réalisé en régie sur les sites suivants:*

- 📍 Bonnefont (sous convention avec le Syndicat Mixte de l'Abbaye Bonnefont)
- 📍 Jardin du gîte à Saint-Martory
- 📍 Service administratif de Saint-Martory
- 📍 Crèche de Saint-Martory
- 📍 Terrain de tennis de Saint-Martory
- 📍 Déchetterie de Saint-Martory
- 📍 Maison de santé de Saint-Martory
- 📍 Centre de loisirs de Saint-Médard
- 📍 Déchetterie de Mane
- 📍 Crèche de Salies
- 📍 Maison médicale de Salies
- 📍 Lac de Touille
- 📍 Services techniques de Mane
- 📍 Quai de transfert à Montgaillard
- 📍 Siège administratif de Mane
- 📍 Bain de Ganties
- 📍 Service administratif d'Aspet
- 📍 Services Techniques et Maison de Santé d'Aspet
- 📍 Crèche d'Aspet
- 📍 Piscine d'Aspet
- 📍 Gymnase d'Aspet
- 📍 ZA de Montsaunes (entretien ponctuel)
- 📍 ZA de Mazères (entretien ponctuel)
- 📍 ZA d'Estadens
- 📍 Pumptrack d'Arbas

Cela représente un total de 6 762h de travail effectué par les équipes.



→ De plus, les services techniques interviennent sur certaines communes pour l'entretien régulier des espaces verts. Cet entretien est facturé aux communes sur la base de 23€/H

En 2022, les agents des services techniques ont effectué 2 255h de travail.

→ En plus des communes régulières, les équipes interviennent ponctuellement selon les besoins (élagage, taille, nettoyage, déco de Noël...) sur toutes les communes du territoire intercommunal.



### Entretien des chemins de randonnées

Sur le territoire Cagire Garonne Salat, plus de 500km sont entretenus par les services techniques. Les activités sont réparties sur l'année avec du balisage, de la création d'aménagements et de l'ouverture en période hivernale, puis de l'entretien en période estivale. Au total les équipes ont passé 3582h de travail sur les chemins de randonnées.

#### CHIFFRES CLÉS

  
**46**  
SENTIERS  
PÉDESTRES

  
**17**  
SENTIERS  
VTT

  
**5**  
PISTES  
GRAVEL

  
**3582h**  
**DE TRAVAIL**  
**EN 2022**

LES ACTIONS SONT  
LE BALISAGE, LES  
AMÉNAGEMENTS  
PUIS LES TRAVAUX  
D'ENTRETIEN.



# synthèse des comptes administratifs 2022

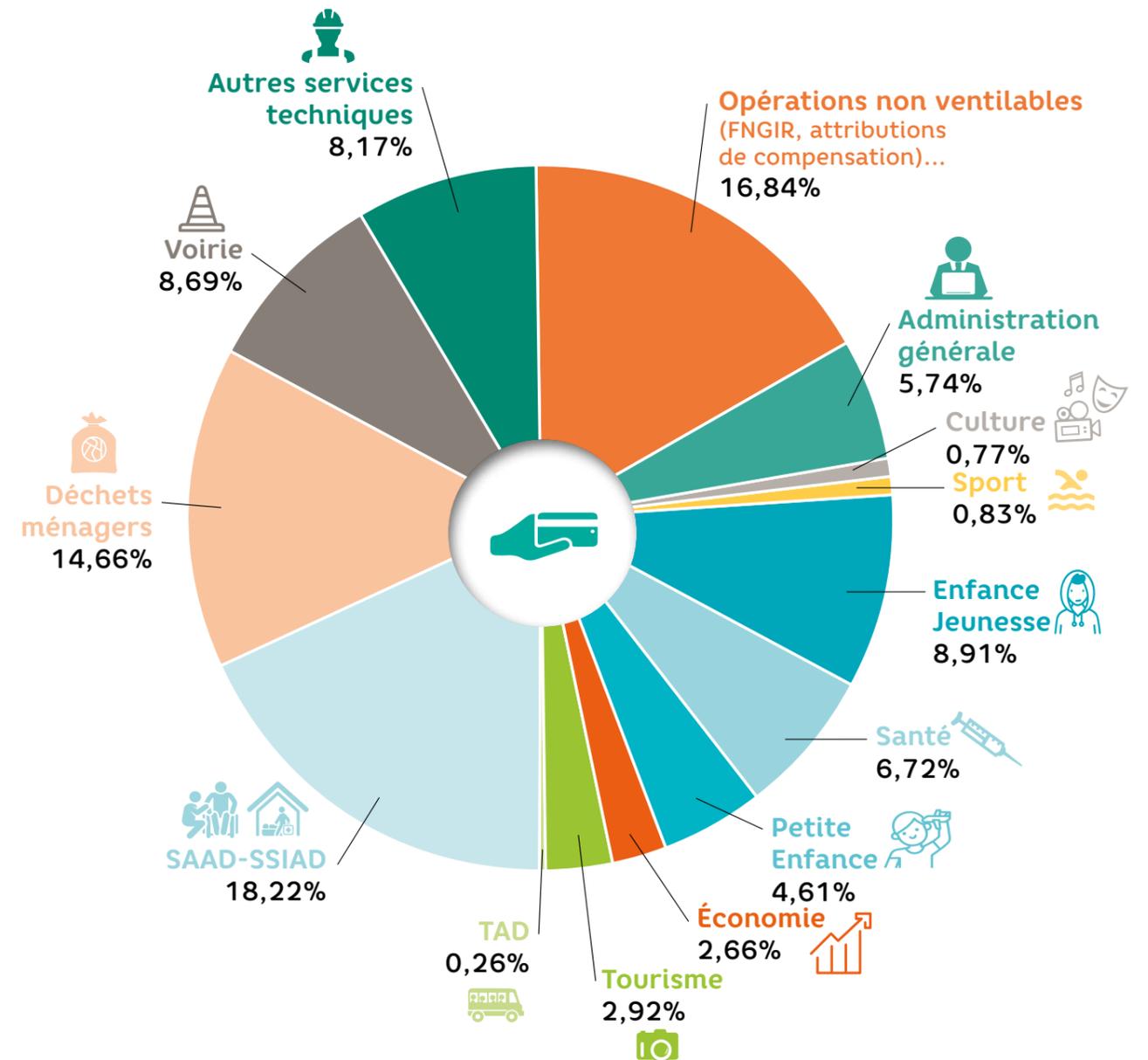
4

Les comptes administratifs 2022 ont été adoptés par le conseil communautaire le 25 mai 2023.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022						
	BUDGET PRINCIPAL	BUDGET SAAD 	BUDGET SSIAD 	ZA "CAP D'ARBON"	ZA MON TSAUNÈS-ST MARTORY	TAD 
Dépenses de fonctionnement 	14 097 289,37	1 906 330,57	819 298,97	286 539,36	2 911 160,26	50 022,71
Recettes de fonctionnement 	15 127 607,42	1 638 300,07	701 711,18	286 539,36	2 911 160,26	31 702,15
Résultat 2022	1 030 318,05	-268 030,5	-117 587,79	-	-	-18 320,56
Report antérieur	2 363 091,27	-176 784,92	-104614,59	-7672,6	-13 701,15	16 499,31
Résultat cumulé de fonctionnement	3 393 409,32	-444 815,42	-222 202,38	-7 672,60	-13 701,15	-1821,25
Dépenses d'investissement 	4 468 755,19	4621,87	439,99	286 539,36	2 715 220,56	-
Recettes d'investissement 	3 334 107,28	7689,38	6 660,10	286 539,36	2 921 722,73	-
Résultat 2022	-1 134 647,91	3067,51	6220,11	-30	-206 502,17	-
Report antérieur	-1 253 297,40	38 903,81	-1 106,76	-124 394,36	-984 106,37	-
Résultat cumulé d'investissement	-2 387 945,31	41 971,32	5 113,35	-124 394,36	-777 604,20	-
RAR dépenses 	291 387,13	-	-	-	-	-
RAR recettes 	463 534,19	-	-	-	-	-
Solde RAR	172 147,06	-	-	-	-	-
Résultat cumulé des deux sections avec RAR	1 177 611,07	-402 844,10	-217 089,03	-132 066,96	-791 305,35	-1821,25
	INTEGRATION DES RESULTATS OT NON COMPRISE 1387					



### Répartition consolidée des dépenses





**Communauté de communes  
Cagire Garonne Salat**

📍 15 avenue du Comminges  
31260 MANE

☎ 05.61.98.49.30

@secretariat@cagiregaronnesalat.fr

[www.cagiregaronnesalat.fr](http://www.cagiregaronnesalat.fr)